



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} novembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Organisation des travaux de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale

Additif

1. À sa 46^e séance plénière, le 29 octobre 2004, l'Assemblée générale, sur recommandation du Bureau [A/59/250/Add.3, par. 1 a) et 4 a)], a décidé d'inscrire les questions suivantes à l'ordre du jour de sa cinquante-neuvième session sous le titre A (Maintien de la paix et de la sécurité internationales) :

161. Zone de paix andine.

163. La situation dans les territoires azérbaidjanais occupés.

2. À la même séance, l'Assemblée générale, sur recommandation du Bureau [A/59/250/Add.3, par. 2 a)], a décidé d'inscrire la question suivante à l'ordre du jour de sa cinquante-neuvième session sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions) :

162. Statut d'observateur pour l'Association sud-asiatique de coopération régionale à l'Assemblée générale.

3. À la même séance, l'Assemblée générale, sur recommandation du Bureau [A/59/250/Add.3, par. 3 a)], a décidé d'inscrire le point subsidiaire ci-après à l'ordre du jour de sa cinquante-neuvième session, au titre du point 15 intitulé « Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux » :

c) Élection d'un membre de la Cour internationale de Justice.